



Agir ensemble !

Programme Régional d'Actions en faveur des Mares Normandie



Vous



Nous



Les Conservatoires d'espaces naturels de Normandie coordonnent et animent au niveau régional un plan d'actions en faveur des mares.

Pourquoi un PRAM ?

Les mares sont des milieux particuliers aux intérêts multiples : hydraulique, écologique, paysager, agricole, pédagogique... Elles constituent également un maillon essentiel de la Trame Bleue.

Le PRAM vise à enrayer le processus de disparition des mares en Normandie.

Ce projet offre un cadre de synthèse et de mise à disposition des connaissances pour guider les acteurs qui agissent déjà localement ou souhaitent agir en faveur des mares.



Les objectifs ?

- > Connaître le nombre de mares et leur répartition dans la région.
- > Améliorer les connaissances sur la diversité des mares, la biodiversité associée et leurs fonctions hydrologiques et écologiques.
- > Restaurer et entretenir les mares et les réseaux qu'elles forment.
- > Valoriser les mares par des actions de sensibilisation et de formation.
- > Créer une synergie entre les acteurs.



Qu'est ce qu'une mare ?

Une mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m².

De faible profondeur, elle peut atteindre jusqu'à 2 mètres.

Dans le cadre du PRAM, les bassins bâchés ou en béton sont pris en compte, car ils abritent également des espèces animales et végétales typiques des mares.



Naturaliste
débutant ou averti,
transmettez-nous vos
observations pour
alimenter la base de
données régionale.



Vous avez une mare ?
Vous connaissez une mare près
de chez vous ?
Vous parcourez la nature ?

Participez au recensement !

Comment faire ?

Avant de partir, imprimez la fiche de caractérisation de mare (un exemplaire par mare) que vous trouverez sur le site internet :

www.pramnormandie.com

Une fois devant la mare, c'est facile ! Il vous suffit d'observer et de renseigner les différents critères de la fiche et si possible, de prendre quelques photos !

De retour chez vous, saisissez vos données et joignez les photos sur l'application de saisie en ligne (www.pramnormandie.com). Vous pouvez également y visualiser la cartographie des mares déjà recensées dans la région.

Vous souhaitez restaurer
une mare ?

Vous souhaitez réaliser des travaux de restauration ou des aménagements sur les mares de votre territoire ?

Que vous soyez un particulier, un professionnel, une collectivité ou une association, les Conservatoires peuvent vous accompagner.

Contactez-nous !



Les étapes
du PRAM

Recensement des mares

Identification
des réseaux de mares

Acquisition des connaissances
(inventaires naturalistes)

Evaluation de
l'état de conservation

Restauration
et/ou entretien

Contact pour le territoire de la Haute-Normandie :



Emmanuelle BERNET
Chargée de Mission, animation du PRAM
02 35 65 47 17
e.bernet@pramnормandie.com

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie
Rue Pierre de Coubertin
76 805 St-Etienne-du-Rouvray
Tel : 02 35 65 47 10
www.cren-haute-normandie.com

Contacts pour le territoire de la Basse-Normandie :



Loïc CHEREAU
Coordinateur scientifique
l.chereau@cen-bn.fr

Romain FRANQUET
Chargé de mission
r.franquet@cen-bn.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
320 quartier du Val - Bât. B.
14 200 Hérouville-Saint-Clair
Tel : 02 31 53 01 05
www.cen-bn.fr

Le PRAM est soutenu financièrement par



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Union européenne investit dans le territoire de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

